

Modèle de convocation que la-le président-e d'AS peut adresser aux membres du comité directeur
Attention la période électorale est du 6 au 22 novembre 2019, les résultats doivent être adressés par la-le présidente de l'AS et parvenir à l'IA-Dasen au plus tard le 25 novembre (voir modèle de PV)
Toutes les modalités permettant la plus grande participation sont possibles (sauf la procuration)

AS (nom et adresse complète)

Tous les 4 ans, l'UNSS organise des élections pour renouveler les représentants des Associations Sportives (AS) d'établissement au Conseil Départemental de l'UNSS.

Sont électeurs tous les membres du comité directeur de l'AS de notre établissement, membres dont vous faites partie.

Vous trouverez joints à ce courrier :

- les listes de candidat-es et les professions de foi éventuelles
- une convocation à la réunion du comité directeur qui se tiendra :
(date)..... à (horaire)(lieu).....
qui organisera le dépouillement des votes et procédera à la rédaction du procès-verbal.

Il s'agit d'un scrutin de listes à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Si vous utilisez les listes envoyées par l'UNSS : vous ne devez par conséquent, ni rayer, ni panacher les listes, faute de quoi votre bulletin serait annulé.

Ou si vous utilisez des bulletins blancs : chaque membre du comité directeur écrira (ou non) le nom de la liste sur un bulletin vierge sans signe distinctif qu'il insérera dans une enveloppe avant de la déposer dans l'urne.

Les résultats, visés par la-le présidente de l'AS et deux assesseurs, seront immédiatement transmis à l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Comptant sur votre participation pour faire de cette élection un moment d'expression démocratique au sein de notre association sportive d'établissement et de l'Union Nationale du Sport Scolaire à laquelle elle est affiliée.

Madame, Monsieur.....,
Principal-e, Proviseur-e de(établissement)
Président-e de l'AS